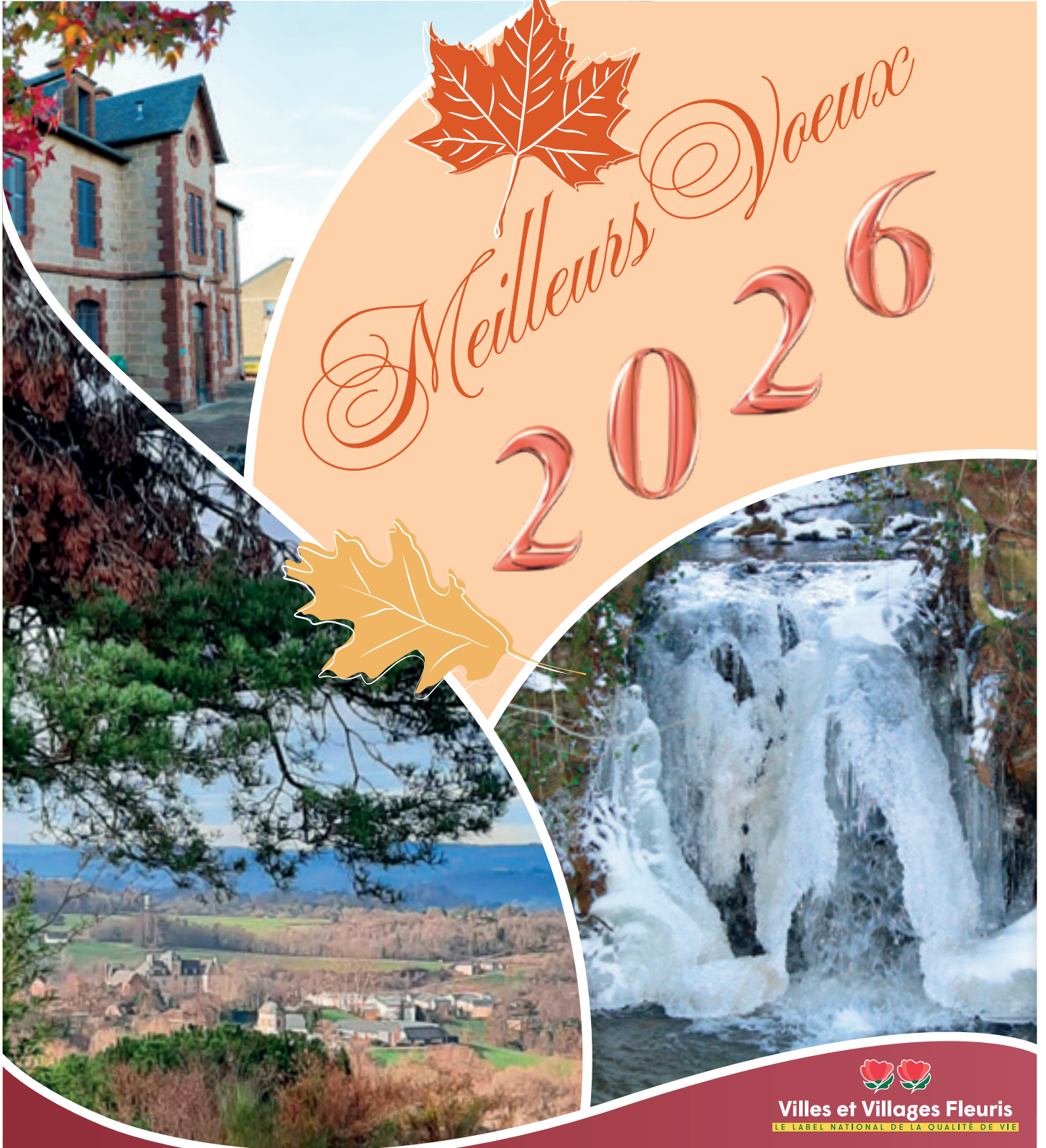




Le petit Cosnacquois



Janvier 2026



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

L'ensemble des comptes rendus des conseils municipaux est consultable sur le site internet de la mairie : www.cosnac.fr et les délibérations sont consultables en mairie.

> CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUIN 2025

> ADMINISTRATION GÉNÉRALE

• Aliénation d'un chemin rural situé sur les communes de Turenne et Cosnac par Mme et Mr DELMAS.

Suite à la demande des époux DELMAS en date du 4 février 2020 adressée à la mairie de Turenne, sollicitant l'aliénation d'un chemin rural situé « au Cheyroulier » sur les communes de Turenne et de Cosnac, une enquête publique a été ouverte et le commissaire enquêteur a émis un avis favorable sans réserve. Il convient de constater la désaffectation dudit chemin et de céder aux époux DELMAS la partie située sur la commune de Cosnac et fixer le prix de cession à 1€/m. Les frais de géomètre ainsi que les frais du notaire seront à la charge de l'acquéreur.

> Votée à l'unanimité

• Modification des annexes 1 et 2 à la convention de mise en place de services communs pour l'instruction des autorisations d'urbanisme afin d'intégrer l'instruction des autorisations préalables et la tarification des modificatifs – Application du Droit des Sols (ADS).

Depuis 2015, la Communauté D'agglomération du Bassin de Brive et la ville de Brive ont engagé une politique de mutualisation et de rationalisation de leurs services administratifs. Des modifications de la convention sont intervenues et concernent : la partie sur la publicité et les enseignes d'une part, et la partie sur les dossiers modificatifs d'autre part. Il est proposé d'adopter les modifications des annexes 1 et 2 de ladite convention.

> Votée à l'unanimité

• Signature de la Convention Territoriale Globale pour les nouveaux gestionnaires d'ALSH.

La Convention Territoriale Globale (CTG) est le cadre contractuel de développement de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) en direction des collectivités locales. La première CTG, signée le 9 avril 2021, se déploie sur la période 2021/2025 et vise à renforcer une approche territoriale des services aux familles, autour de 3 axes prioritaires. Les gestionnaires de structures et d'équipements doivent être signataires de la CTG pour bénéficier des financements intitulés « bonus territoire CTG ». Il convient d'autoriser le Maire à signer ladite convention 2021/2025 et tout avenant relatif à ce dispositif pouvant être intégré sur la durée du conventionnement.

> Votée à l'unanimité

• Espace municipal Adrien Teyssandier : tarifs camps vacances été 2025.

La commune ayant plus de demandes que de places prévues dans la précédente délibération pour le camp organisé les 8 et 9 juillet à l'étang de Miel pour les enfants 3/7 ans. Il est nécessaire de modifier la délibération du 4 avril 2025 uniquement en ce qui concerne le nombre d'enfants.

> Votée à l'unanimité

• Création d'emplois pour accroissement temporaire d'activités.

La commune pouvant être amenée à recruter rapidement des personnels contractuels pour assurer des tâches occasionnelles de courtes durées, notamment aux services techniques, entretien/restauration et animation, il est proposé la créa-

tion d'emplois pour accroissement temporaire d'activité à compter du 1^{er} octobre 2025 pour une durée de 12 mois.

> Votée à l'unanimité

• Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expérience et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

Le décret no 2014-513 du 20 mai 2014 modifié portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (dit RIFSEEP) dans la fonction publique de l'État a vocation à s'appliquer à l'ensemble des fonctionnaires Etat, territoriaux, hospitaliers) . Il est exclu de toute autre indemnité liée à la manière de servir et comprend deux parts :

- L'IFSE, indemnité de fonctions de sujétions et d'expertise : part liée au niveau de responsabilité et d'expertise du poste et prenant compte l'expérience professionnelle de l'agent

- Le CIA, complément indemnitaire annuel : part liée à l'engagement professionnel et à la manière de servir de l'agent ;

Il est proposé de créer le RIFSEEP et de déterminer les critères d'attribution

> Votée à l'unanimité

Colette Coste

Adjointe en charge de la communication

> CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2025

> FINANCES

• Ajustement des crédits en recettes d'investissement.

Les crédits ouverts au chapitre «Projet écoles» étant insuffisants, il convient de procéder à un réajustement.

> Votée à l'unanimité

• Ajustement des crédits en fonctionnement.

Les crédits ouverts à différents chapitres étant insuffisants, il convient de procéder à un réajustement.

> Votée à l'unanimité

• Maîtrise d'œuvre pour la rénovation du groupe scolaire – demande de subvention du Conseil Départemental.

Depuis 2018 la commune envisage la rénovation énergétique complète du groupe scolaire très énergivore. Le coût important de la maîtrise d'œuvre n'a pas permis à la collectivité d'aller au-delà de l'étude de faisabilité. La mission du maître d'œuvre devrait débiter au cours du 2^e semestre 2025 et le montant de l'opération a été estimé à 296 000 € H.T. Il convient donc de solliciter la subvention du Conseil Départemental de la Corrèze qui s'élève à 25 000 €.

> Votée à l'unanimité

> ADMINISTRATION GÉNÉRALE

• Création d'emplois pour accroissement temporaire.

Afin de faire face à un éventuel recrutement de personnels contractuels pour des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité au sein des services communaux, notamment sur les services animation et éducation, il est proposé, à compter du 24 septembre 2025 pour une durée de 12 mois, la création de 2 emplois au service animation pour une durée hebdomadaire de 5 à 35 heures en fonction

> CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2024 (SUITE)

des besoins et 1 emploi au service éducation pour une durée hebdomadaire de 20 à 35 heures, également en fonction des besoins.

> Votée à la majorité – 1 abstention.

• Avenant de prolongation au bail emphytéotique programme 0252 conclu avec Corrèze Habitat.

Le bail emphytéotique conclu avec Corrèze Habitat en date du 10 mai 1993 avec effet rétroactif au 1er janvier 1993 portant sur 6 appartements sis 65, avenue de Chalup à Cosnac arrivera à échéance le 31 décembre 2028. Corrèze Habitat a sollicité la commune afin d'augmenter la durée du bail pour une durée de 15 ans afin qu'il puisse être amorti sur la durée de l'emprunt restant à courir.

> Votée à l'unanimité

• Convention avec la Protection Civile de la Corrèze dans le cadre du plan communal de sauvegarde (PCS).

La protection Civile de la Corrèze est une association affiliée à la Fédération Nationale de Protection Civile et est reconnue d'utilité publique. Elle a pour objet de mettre en œuvre tous les moyens dont elle dispose en vue d'assurer la protection des populations civiles contre les dangers en temps de paix comme en temps de crise. La commune doit s'assurer de la sauvegarde de la population, notamment en cas de situation de crise et dans le cadre de son plan communal de sauvegarde. Elle souhaite mettre en place un partenariat avec la Protection Civile de la Corrèze afin

d'assurer une sauvegarde qualitative et efficace de la population, en cas d'événement majeur d'une exceptionnelle gravité. Il est donc nécessaire de conclure une convention de partenariat.

> Votée à l'unanimité

• Rétrocession de concession dans le cimetière communal.

Une administrée demande la rétrocession de deux concessions au sol, emplacements 145 et 146 dans le cimetière 3. Celles-ci n'ont pas été utilisées et se trouvent donc vides de toute sépulture. Cette dernière déclare vouloir les rétrocéder, à partir de ce jour, à la commune contre le remboursement de 483,47 €.

> Votée à l'unanimité

• Vérifications périodiques réglementaires des bâtiments – Constitution d'un groupement de commandes – Marché à bons de commande 2026-2027-2028-2029.

Les bâtiments recevant du public (ERP) ainsi que les bâtiments régis par le code du travail sont soumis à des obligations de vérifications réglementaires et périodiques. Dans un intérêt économique, la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (CABB) se propose de monter un nouveau groupement de commandes pour renouveler ce marché de prestations et de vérifications techniques. Ce groupement comprendra la CABB et 26 communes et la CABB en sera la coordinatrice. Il est demandé d'approuver la constitution de ce groupement de commandes et de dési-

gner un élu titulaire et un élu suppléant parmi les membres de la Commission d'Appels d'Offres de la commune de Cosnac. Monsieur André LAFFAIRE est désigné en tant que titulaire et Madame Sandra LUCIATHE en tant que suppléante.

> Votée à l'unanimité

• Fixation de loyers de logements communaux.

L'appartement du bâtiment de « La Poste » sis 35, avenue du 8 mai 1945 étant vacant, il convient de remettre en location ledit appartement de type F3, d'une surface d'environ 65 m², en rez-de-chaussée avec garage. Suite à l'estimation locative réalisée par une agence immobilière, il est proposé de fixer le loyer mensuel à 450 € et des provisions à charges à hauteur de 40 € par mois. Les charges seront calculées et régularisées en fin d'année.

> Votée à la majorité – 1 voix contre et 2 absentions.

• Mise à jour du tableau des effectifs.

Suite à une évolution de carrière il est proposé la création à compter du 1^{er} octobre 2025 d'un poste d'adjoint technique de 2^e classe à temps complet et de ce fait il est nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs.

> Votée à l'unanimité

Colette Coste

Adjointe en charge de la communication

> CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2025

> FINANCES

• Participation scolaire aux frais de fonctionnement des écoles de Brive pour l'année 2024-2025.

La participation aux frais de scolarisation pour 3 enfants de Cosnac en classe élémentaire dans les écoles de Brive pour l'année 2024-2025 s'élève à 1 518,33 €.

> Votée à l'unanimité

• Participation scolaire aux frais de fonctionnement des écoles de Malemort pour l'année 2024-2025.

La participation aux frais de scolarisation des enfants de Cosnac dans les écoles maternelle et élémentaire de Malemort pour l'année 2024-2025 s'élève à 1 398,39 pour 1 enfant

en classe maternelle et 1 306,67 pour 2 enfants en classe élémentaire, soit 2 705,06 €.

> Votée à l'unanimité

• Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement 2026 avant le vote du budget primitif.

Le vote du budget 2026 de la commune n'intervenant qu'après ouverture de l'exercice comptable, il est nécessaire de prévoir la possibilité d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dès l'ouverture de l'exercice dans la limite de 25% des crédits prévus au budget 2025, soit la somme de 147 047 €.

> Votée à l'unanimité

• Adhésion à la Centrale d'Achat du Numérique et des Télécoms « CANUT ».

La Centrale d'Achat Numérique et des Télécoms « CANUT » développe la coopération entre les acheteurs publics qui ont choisi de s'inscrire dans une démarche de mutualisation de moyens et de performance économique. Pour simplifier l'achat public, elle met à leur disposition un accord cadre. Afin d'adhérer à cette association et pouvoir bénéficier de ses services, une redevance annuelle de 180 € est demandée.

> Votée à l'unanimité

• Rénovation énergétique des bâtiments – demande de subvention au Conseil Départemental.

Les travaux envisagés concernant la rénovation énergétique de 3 bâtiments publics, (salle polyvalente, salle Louis Juvet/Centre

> CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE (SUITE)

de Loisirs et la Mairie) permettront un gain moyen de 20% d'économie d'énergie et une amélioration de l'étanchéité à l'air. Le montant global de ces travaux a été estimé à 99 165,93 €. Pour aider au financement de cette opération, Il convient de solliciter la subvention du Conseil Départemental de la Corrèze à hauteur de 39 666,37 €.

> Votée à l'unanimité

> ADMINISTRATION GÉNÉRALE

• Attribution du marché pour le remplacement des menuiseries sur 3 bâtiments communaux.

Dans le cadre de la rénovation énergétique des 3 bâtiments cités ci-dessus, un marché a été lancé concernant le remplacement des menuiseries. Après analyse des offres, il est proposé d'attribuer le marché à l'entreprise PAROUTEAU pour un montant de 99 165,93 €.

> Votée à la majorité – 1 contre.

• Passation du contrat d'assurance statutaire du personnel.

Le contrat d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel arrivant à échéance, il convient de prévoir les modalités d'un nouveau contrat prenant effet à compter du 1^{er} janvier 2026 et pour une durée de 1 an et de retenir la proposition de la C.N.P.

> Votée à l'unanimité

• Protection sociale complémentaire – risque santé : adhésion à la convention de participation proposée par le Centre de Gestion de la Corrèze et mise en œuvre de la participation employeur.

Suite à la mise en concurrence menée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corrèze, la convention de participation a été attribuée à la Mutuelle Nationale Territoriale à compter du 1er janvier 2026 pour une durée de six ans. Il convient d'adhérer à ladite convention portée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corrèze. La collectivité a

l'obligation de participer à hauteur de 15€ bruts mensuels minimum pour les agents qui souscriront à ce contrat. Il a été décidé de fixer la participation à 18 € par mois.

> Votée à la majorité – 1 abstention

• Recrutement d'emplois saisonniers.

Il est nécessaire de prévoir le recrutement de personnel pour accroissement saisonnier d'activité concernant les services techniques, administratifs et service entretien pour la période estivale 2026. Pour répondre aux besoins de l'Espace municipal Adrien Teysandier et plus particulièrement à l'accueil de loisirs, il est nécessaire d'anticiper le recours à des agents répondant à un accroissement saisonnier d'activité durant les vacances de février/mars, de Pâques, d'été, de Toussaint et de Noël 2026.

> Votée à l'unanimité

• Convention de délégation de compétence en matière de gestion des eaux pluviales urbaines.

Le transfert de compétence en matière de gestion des eaux pluviales urbaines à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive est rendu obligatoire par l'article 66 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République. La Communauté d'Agglomération peut déléguer, par convention la compétence gestion des eaux pluviales urbaines. La CLECT a validé le transfert financier de cette compétence. Afin de neutraliser son impact sur l'Attribution de Compensation de la commune, l'Agglo a proposé de confier la gestion de la compétence à la commune dans le cadre d'une convention pour une durée de 10 ans à compter du 1er janvier 2026.

> Votée à la majorité – 1 abstention

• Signature de la Convention Territoriale Globale 2026-2030.

Le territoire de l'Agglomération de Brive est un territoire attractif qui se caractérise par une grande diversité de situations d'habi-

tants et par de nombreuses évolutions qui modifient la vie des familles. Pour accompagner ses habitants et répondre aux besoins du quotidien, la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive et ses communes membres sont particulièrement investies dans le champ des politiques familiales, sociales et d'accès aux services. La CAF entend poursuivre son soutien aux collectivités locales qui s'engagent dans un projet de territoire qui leur est destiné. Dans ce cadre, la Convention Territoriale Globale (CTG) est une démarche stratégique partenaire qui a pour objet de porter un projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles.

Pour participer aux actions sur les champs d'intervention partagés et répondre de manière concertée et cohérente aux orientations proposées, il convient de signer la CTG avec la CAF de la Corrèze, la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive et les communes qui la composent.

> Votée à l'unanimité

• Modification des statuts de la FDEE 19.

Par délibération du 25 septembre 2025, le Comité Syndical de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDEE19) a validé les procédures de consultation de ses membres et de révision de certains statuts. Tous les membres de la FDEE 19 doivent délibérer pour accepter ou non ces nouveaux statuts qui seront adoptés si « la majorité qualifiée » des collectivités membres est favorable et l'entrée en vigueur de ces nouvelles dispositions est prévue pour le 23 mars 2026.

> Votée à l'unanimité

Colette Coste

Adjointe en charge de la communication

> LA VIE DES ASSOCIATIONS

Le samedi 15 octobre une dizaine d'élus et les représentants des 16 associations culturelles, sportives et de loisirs de Cosnac se rencontraient salle municipale pour la réunion annuelle des présidents d'associations. Cette réunion annuelle est l'occasion de mettre une nouvelle fois en valeur

le travail réalisé par les bénévoles et de recenser les éventuelles demandes relatives à l'entretien ou à l'aide à la réalisation de projets.

Au regard des créations /intégrations, le nombre d'associations est stable. Dissolution confirmée de l'amicale avicole en l'absence de la réélection

du bureau. Intégration de l'association de théâtre Ankréation.

Sur les 16 associations actives nous enregistrons en un an 6 changements de président traduisant l'essoufflement des bénévoles. La charge administrative et la responsabilité en dissuadent la plupart.

> LA VIE DES ASSOCIATIONS (SUITE)

Néanmoins, nos associations continuent de tisser une toile intergénérationnelle et intercommunale. En effet, l'offre associative Cosnacaise répond à la demande de leurs adhérents. Bon nombre d'habitants des communes limitrophes

choisissent Cosnac pour ses infrastructures adaptées et son excellent accueil. Nous dénombrons 1089 adhérents cosnacais ou non cosnacais pour les 16 associations. 45% habitent Cosnac.

La vie associative constitue le ciment de nos relations. Elle évite l'endormissement de notre commune.

Michel FALZON

Adjoint en charge des associations

> UNE TEMPÊTE QUI A LAISSÉ DES SÉQUELLES



Le 25 juin, la commune de Cosnac a été frappée par une tempête d'une violence inhabituelle, mêlant fortes pluies, rafales de vent et grêle destructrice. Si les dégâts matériels sont nombreux, l'intervention rapide et coordonnée de diverses équipes et des services de secours a permis de rétablir la sécurité et d'accompagner les habitants dans les heures et les jours qui ont suivi.

Des dégâts importants dès la fin de l'orage : En une vingtaine de minutes, la tempête a provoqué la chute d'arbres, l'inondation temporaire de certains axes et des dommages significatifs sur de nombreuses habitations. Jardins, toitures et véhicules ont été lourdement touchés, tandis que les routes étaient parfois impraticables à cause des branches et débris.

Des villages sans courant : Les rafales ont provoqué la chute d'arbres et de branches sur les conducteurs causant la rupture de plusieurs supports basse et moyenne tension. Les équipes d'intervention d'**Enedis** ont procédé à la sécurisation des zones impactées, puis à la remise en état des ouvrages (remplacement de poteaux, reconfiguration des réseaux, réalimentation).

Le rétablissement complet du service a été réalisé de manière progressive, en fonction de l'accessibilité des chantiers et de la complexité des réparations, sur plusieurs jours.

Le personnel communal en première ligne : Dès que les conditions l'ont permis, le **personnel communal** s'est mobilisé sans relâche. Les agents techniques ont procédé au déblaiement des voies, sécurisé les zones dangereuses, installé des barrières et apporté une première assistance aux habitants. Le travail mené dès le lendemain a permis de **rendre les routes accessibles**, de dégager les accès prioritaires et d'éviter de nouvelles situations à risque.

Le Plan Communal de Sauvegarde a été activé par Monsieur le Maire.

Un soutien précieux des services, associations, artisans : Plusieurs structures ont répondu immédiatement à l'appel :

- les sapeurs-pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Corrèze, mobilisés pour sécuriser les lieux, couper les arbres menaçant de tomber et intervenir auprès de particuliers en difficulté ;



- les bénévoles de la Protection Civile de la Corrèze, qui ont aidé aussi à dégager certains accès piétons.

- plusieurs associations communales ont aussi contribué avec l'outillage personnel à rétablir au plus vite les chemins communaux.

- Les entreprises de couverture ont rapidement été saturées par un afflux massif d'appels de particuliers. Face aux toitures endommagées — tuiles arrachées, infiltrations actives, les habitants, souvent en situation d'urgence, sollicitaient une mise en sécurité rapide de leurs habitations.

L'appui des communes voisines : Face à l'ampleur des dégâts, des communes proches ont également mis à disposition du personnel, du matériel et des véhicules adaptés pour renforcer les équipes cosnacaises. Cette coopération intercommunale a permis d'accélérer les travaux de nettoyage, de tronçonnage et de sécurisation.

Une solidarité qui a marqué les esprits : Au-delà des moyens techniques, c'est surtout la **solidarité** qui a marqué la fin juin et tout le mois suivant. Habitants, bénévoles, services municipaux, secours et collectivités partenaires ont travaillé ensemble pour rétablir une situation normale dans les meilleurs délais.

Grâce à cette mobilisation collective, la vie a repris, malgré les réparations en cours dans plusieurs quartiers.

Un épisode météorologique marquant : La tempête du 25 juin restera comme l'une des plus violentes de ces dernières années sur Cosnac. La municipalité tient à remercier l'ensemble des intervenants pour leur réactivité et leur professionnalisme, ainsi que les habitants pour leur calme et leur entraide exemplaire.

André LAFFAIRE

Adjoint chargé des infrastructures

> ESPACE MUNICIPAL ADRIEN TEYSSANDIER : VIE SOCIALE

> UNE ANNÉE DYNAMIQUE pour les jeunes du secteur ados.



Halloween

Le début d'année scolaire a démarré sur les chapeaux de roue pour les jeunes du secteur ados. Ils ont ouvert la saison avec l'animation « Livres en fête jeunesse » organisée par l'Espace de Vie Sociale. Entre créations artistiques et gourmandises, l'ambiance était placée sous le signe du partage et de la créativité.

En septembre, ils ont ensuite participé à « la Briviste », un défi sportif de 5km. Les participantes ont toutes fait preuve d'un courage remarquable pour cette belle action solidaire.

Le mois d'octobre a accueilli une atmosphère plus mystérieuse : les jeunes ont hanté la salle Louis Jouvét en organisant leur grand événement « Halloween ». Chasse aux araignées, piñata, activités créatives et petites douceurs ont rythmé un après midi aussi ludique qu'effrayant.

En novembre, avant l'arrivée du Père Noël, ils ont proposé l'incontournable « Vide ta Chambre ». Cette journée a été l'occasion



Vide ta chambre

de mener une collecte au profit des Restos du Cœur. Exposants et visiteurs ont ainsi pu faire preuve d'une belle générosité à l'approche des fêtes.

Pour clôturer cette année 2025 riche en actions, les jeunes ont participé à l'animation « Noël », au côté des bénévoles et du personnel de l'Espace de Vie Sociale. Ils ont ravi les gourmands en proposant gâteaux, crêpes, gaufres et autres douceurs.

Et l'aventure continue ! Vous pourrez les retrouver tout au long de l'année avec de nouvelles animations : « Jeux en famille », « Carnaval », « Chasse aux œufs » et bien d'autres encore

> ACTIONS SOLIDAIRES

Collecte au profit des restos du cœur :



Collecte pour les Restos du Cœur

Dans le cadre du « vide ta chambre », l'Espace municipal de Vie Sociale a organisé une collecte à destination des restos du cœur.

De nombreux jeux, livres, vêtements, matériel de puériculture ont été récoltés

L'objectif était d'offrir une seconde vie à ces articles en les remettant aux Restos du Cœur. L'initiative a rencontré un véritable succès. Quatre bacs ont été remplis tout au long de la journée par les exposants et les visiteurs.

A l'issue de la manifestation : une rencontre a été organisée avec les responsables des Restos du Cœur de Brive. Tous les dons récoltés leur ont été remis, afin qu'ils puissent être redistribués aux familles accompagnées par l'association. Ce geste solidaire s'inscrit pleinement dans une démarche d'économie circulaire, en donnant une seconde vie à des objets encore utiles. Grâce à cette mobilisation, de nombreux enfants pourront profiter de nouveaux jouets ou vêtements.

Succès pour le premier Octobre Rose.

Dès les premières heures, les nombreux bénévoles mobilisés ont accueilli chaleureusement



Départ de la marche pour Octobre rose

les marcheurs. Le circuit de 5 km, passant par les villages du Chassang et de Champagnac, a séduit l'ensemble des participants, ravis de découvrir ou redécouvrir les charmes de la commune.

Avant le départ, le maire Gérard Soler, accompagné de Maryvonne Murat, vice-présidente de la Ligue contre le cancer, et de Céline Delbos, responsable de l'espace municipal de Vie Sociale, a salué l'engagement de tous pour cette première édition.

Sur le parcours, se côtoyaient jeunes et seniors. Le plus jeune participant, âgé de seulement quelques mois, a d'ailleurs réalisé le parcours avec sa maman, symbole fort de la transmission et de la solidarité intergénérationnelle.

À renouveler

« Tout était positif à Cosnac », confiait une bénévole de la Ligue contre le cancer. Pour cette première édition, le pari est donc pleinement réussi : toucher un public large et sensibiliser à la lutte contre le cancer du sein dans un esprit de partage.

> ACTION CULTURELLE

A l'occasion de la fête votive, la commune de Cosnac a accueilli la troisième édition de son Salon du livre jeunesse, organisé par la municipalité via l'Espace municipal de vie sociale. L'événement a rencontré un vif succès, attirant petits et grands autour du plaisir de la lecture et de la découverte. La salle Louis Jouvét a réuni dix-huit auteurs jeunesse et deux illustrateurs venus partager leur passion et présenter leurs univers créatifs. À

> ESPACE MUNICIPAL ADRIEN TEYSSANDIER : VIE SOCIALE



Salon du livre Salle Louis Jouvet

l'extérieur, le groupe d'adolescents de l'Espace Teyssandier avait imaginé des jeux tels que le renard taquin ou mon petit mouton, très appréciés des plus jeunes, et tenait également un stand buvette et pâtisserie. Ce rendez-vous culturel, rendu possible par l'investissement des nombreux bénévoles, confirme son importance croissante dans la vie communale.

> ACTIONS COLLECTIVES

Des bénévoles au cœur de la vie locale.



Remerciement des bénévoles

Gérard Soler, maire, a mis à l'honneur les bénévoles qui participent activement à la vie communale, notamment les 21 personnes mobilisées pour la Fête du livre jeunesse: « Sans leur investissement, il impossible de mettre en place des animations qui font vivre notre commune. C'est une grande richesse d'avoir de nombreux bénévoles dans une commune. » L'occasion d'encourager et valoriser l'esprit de solidarité qui anime Cosnac.

> LA MAGIE DE NOËL s'est une nouvelle fois emparée de Cosnac.



Animation de Noël : Bénévoles

Samedi 14 décembre, sous un beau soleil automnal, tout était prêt pour accueillir le public venu nombreux : chapiteaux dressés, bourg décoré, salle polyvalente transformée en maison et ateliers du père Noël.

Durant des mois, les lutins cosnacais ont œuvré pour plonger les visiteurs dans la féerie de Noël.

Cette animation organisée par l'Espace municipal de vie sociale est avant tout une belle aventure humaine empreinte de solidarité. En effet, 25 bénévoles, épaulés par les agents de l'Espace municipal de Vie Sociale et des services techniques se sont investis avec engagement et plaisir tout au long du projet.

Un projet également éco responsable car la majorité des matériaux utilisés pour la décoration proviennent de récupération, de dons ou de prêts.

Durant cette journée festive, les savoir-faire ont été mis en valeur à travers les divers stands tels que le dessin, le maquillage, la

magie, la couture, l'atelier créatif, le conte... agrémentés par la présence de 26 artisans locaux et d'entreprises labellisées « origine Corrèze ».

La jeunesse cosnacaise a quant à elle était bien présente en complétant l'offre gourmande de la Katisserie (pâtisserie cosnacaise), de la boulangerie cosnacaise et de l'AGSC : les ados du secteur jeunes ont réveillé nos papilles en proposant des douceurs sucrées et autres boissons chaudes.

Des jeunes de l'atelier théâtre, épaulés par des adultes théâtraux ont assuré l'animation de la journée.

Caroline, danseuse cosnacaise et Benoît, saxophoniste ont embarqué les visiteurs dans une douce bulle musicale.

La municipalité a également offert aux enfants, des balades en calèche, très prisées par les jeunes et moins jeunes.

Sans oublier, pour le plus grand bonheur des petits et grands enfants, la présence du père Noël, accompagné de ses lutins, à qui lettres, confidences et petits gâteaux ont été confiés..

De belles valeurs partagées, de beaux souvenirs à raconter... ainsi s'est refermée cette belle parenthèse cosnacaise enchantée.



Animations de Noël : Balade en calèche

> L'ATELIER ÉVEIL ET CONTES

Sur l'atelier, tout au long de l'année, un planning d'activités adapté est mis en place par Estelle, animatrice de la commune. Ce programme d'activités est agrémenté par la présence d'intervenants spécialisés en éveil musical, contes, danse, ombres chinoises.

> ESPACE MUNICIPAL ADRIEN TEYSSANDIER : VIE SOCIALE



Afin de diversifier et de développer l'offre, un fil conducteur a été proposé sur l'année 2025-2026 «autour du livre».

Les activités réalisées seront valorisées et réunies dans un livre, exposé lors du salon du livre. Lundi 15 décembre 2025, les enfants de l'ate-

lier Eveil et contes ainsi que leurs parents et/ou assistantes maternelles ont pu assister à une présentation de Kamishibai (contes japonais) sur le thème de Noël. Cet atelier a été animé par Geneviève, bénévole de la commune. Après toutes ces belles histoires, un goûter leur a été offert par la municipalité. Puis, ils ont eu la chance de rencontrer le père Noël venu avec sa hotte remplie de cadeaux. Les enfants sont repartis des étoiles plein les yeux.

Cet atelier proposé par l'espace municipal de vie sociale accueille les enfants de moins de 3 ans accompagnés de parents, grands-parents et assistantes maternelles tous les lundis scolaires de 9h45 à 11h15.

Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous au secrétariat de l'espace municipal Adrien Teyssandier au 05-55-92-82-97 ou par mail à centreteyssandier@commune-cosnac.fr

ESPACE MUNICIPAL ADRIEN TEYSSANDIER : CENTRE DE LOISIRS



Camp

> UNE ANNÉE RICHE EN AVENTURE au Centre de Loisirs

Cette année encore, le centre de loisirs a fait voyager les enfants à travers des univers variés, rythmés par des activités originales, des sorties et des temps forts inoubliables.

> JUILLET : un été placé sous le thème de la Fête foraine

Pour débiter les grandes vacances, les enfants ont plongé dans l'ambiance de la fête foraine. Entre structures gonflables, journée à thème (Interville, Disney, Loto, Chasse aux trésors...) et sortie au lac, l'été a démarré en fanfare.

Petits et grands ont également eu la chance de vivre un camp à Miel, mêlant aventure, cohésion et souvenirs partagés.

> AOÛT : cap sur les Rêves

Le mois d'Août a ouvert les portes de l'imaginaire avec le thème des Rêves. Les en-

fants ont pu profiter d'une sortie à Splash, moment très attendu, et ont participé à de nombreuses activités créatives en lien avec l'animation « Livres en fête », mêlant imagination et expression artistique.

> UNE RENTRÉE SOUS LES ÉTOILES

A la rentrée, les mercredis ont pris une dimension cosmique grâce au thème de l'Astronomie. L'intervenante Ciel des Alpes est venue partager sa passion et initier les enfants aux mystères de l'univers. Une sortie cinéma, des activités de décoration et de découverte sont venues compléter ce programme riche et éducatif.

> TOUSSAINT : l'univers des Vilains

Pour les vacances d'automne, les enfants ont exploré le monde fascinant des Vilains. Les deux semaines ont été rythmées par une

sortie aux Jardins de Colette, un spectacle de marionnettes ainsi que la création de nombreux décors et un défilé haut en couleurs.

> FIN D'ANNÉE : La magie de Noël

La fin d'année a naturellement pris des airs de fête autour du thème de Noël, plongeant les enfants dans un univers chaleureux avant d'ouvrir la porte à une nouvelle année pleine de projets.

> 2026 : une année dédiée à l'art, la danse et la culture

Pour 2026, le centre de loisirs mettra l'accent sur un projet ambitieux et enrichissant : l'art, la danse et la culture. Un fil conducteur qui promet de belles découvertes, des créations originales et des moments de partage inoubliables pour les enfants et les animateurs.



Les rêves

> COMITÉ DES FÊTES



Octobre Rose

Cette année la fête du mois de septembre s'est déroulée sous un beau soleil. Le samedi soir a eu lieu l'hommage à Michel Delpech suivi d'une soirée dansante avec Momo. Le feu d'artifice offert par la municipalité a attiré un public nombreux. Le dimanche a eu lieu le vide grenier, les rue du bourg de Cosnac étaient remplies de chineurs et le midi le comité des fêtes a servi son traditionnel repas.

L'ensemble des membres du Comité des fêtes a participé à la marche octobre Rose organisée par l'Espace Municipal Adrien Teyssandier.

Le 29 novembre a eu lieu l'habituel repas d'hiver avant les fêtes. Encore une fois beaucoup de personnes sont venues passer une agréable et sympathique soirée.

Le réveillon de la Saint Sylvestre animé par Romain Lajoinie a été un succès.

Le 21 février 2026 aura lieu la représentation théâtrale de la pièce « Ma femme est parfaite » avec l'habituelle troupe « Les Playmobiles ».

Le programme de nos festivités pour cette année est déjà bien avancé.



CDF

> CLUB DE DANSE

C'est lors de notre assemblée générale de septembre 2025, que Martine GENEVRIÈRE et Jeanine SARGNAC, respectivement Présidente et Vice-présidente et piliers de notre association depuis plus de trente ans, ont passé le relais à une nouvelle équipe. Un hommage chaleureux leur a été rendu, et nous tenons à saluer une nouvelle fois, dans ces pages, leur dévouement exemplaire. Grâce à leur énergie, leur vision et leur constance, Martine et Jeanine ont largement contribué au rayonnement de l'association et au développement de l'enseignement de la danse à Cosnac. Leur engagement restera longtemps une source d'inspiration pour l'ensemble du Club.

Dans cette continuité, la nouvelle équipe composée de 12 femmes et hommes de Cosnac et des environs, toutes et tous passionnés de rythme et de danse, propose à plus de 130 adhérents, un programme fidèle à l'esprit des années précédentes, tout en ouvrant la porte à de belles nouveautés :

• **Danses de salon** avec Éric Marty, professeur diplômé : trois niveaux (débutants, intermédiaires, avancés) les lundi et mardi soir,

avec un large panel de danses (Rock, Bachata, Salsa, Cha-Cha, Rumba, Kizomba...).

• **Nouveauté le Jeudi en fin d'après-midi** : un cours dédié aux enfants de 4 à 7 ans, animé par Isabelle Janot.

• **Nouveauté le Jeudi soir** : nouvelle animatrice en danse en ligne, Isabelle Janot rajoute des rythmes « Country » et « Celtique ».

• **Vendredi** : cours spécialisés en Tango (argentin et européen) ainsi qu'en Paso, sur inscription, avec Jeanine Sargnac.

• **En cours de saison** : des stages thématiques animés par Éric Marty (musicalité, Quickstep, Valse lente, Charleston, Lindy H op...).

• Grande nouveauté : un stage Fusion Danse animé par Caroline Jaubert.

Et si vous nous rejoignez

Le Club de Danse de Cosnac est ouvert à tous : habitants de la commune, nouveaux arrivants, curieux, passionnés ou simples amateurs souhaitant essayer quelque chose de nouveau. Que vous veniez seul, en couple, entre amis ou en famille, vous y trouverez un accueil chaleureux, une ambiance conviviale et le plaisir de partager



un moment de détente, de mouvement et de rencontre. La danse est un formidable moyen de créer du lien... alors pourquoi ne pas tenter l'aventure ? Venez découvrir nos cours, rencontrer l'équipe, et rejoindre une communauté dynamique et bienveillante au cœur de Cosnac !

L'ensemble du bureau ainsi que les adhérents du club de danse se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets pour l'année 2026.

Nathalie DUTHOIT
La Présidente

> QUESTIONS POUR UN CHAMPION

Rejoignez les rangs du club Questions pour un Champion !

Au club Questions Pour Un Champion de Cosnac, nous continuons de grandir et nous serions ravis d'accueillir de nouveaux passionnés de culture générale, de quiz... ou simplement des curieux qui ont envie de passer un bon moment. Chez nous, convivialité, partage et plaisir du jeu sont les maîtres mots. Et croyez-nous, ça se ressent : nos 42 adhérents ont entre 12 et plus de 85 ans !

À Cosnac, on se retrouve chaque mardi de 14 h à 16 h 30 et le vendredi de 17 h 30 à 20 h, dans la salle municipale sous le dojo. À Tulle, notre rendez-vous est le mardi de 16 h 30 à 20 h au centre culturel et sportif. Ces créneaux nous permettent d'accueillir aussi bien celles et ceux qui veulent découvrir les mécanismes du célèbre jeu télévisé que les joueurs plus aguerris qui ont envie de se perfectionner.

Comme chaque année, nous avons aussi eu le plaisir d'organiser notre grand tournoi, devenu un moment incontournable pour les amateurs de culture générale. La dernière édition



a eu lieu le samedi 8 novembre 2025 et a réuni 50 participants venus des quatre coins de la France. Encore une très belle réussite !

Grâce à l'implication de tous nos bénévoles, la journée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et détendue et plusieurs joueurs ont déjà annoncé leur retour pour l'édition 2026. Une belle reconnaissance pour nous !

Même si l'émission Questions Pour Un Champion n'est plus diffusée quotidiennement, l'activité du club, elle, ne s'essouffle pas. Bien au contraire ! Nous continuons de

nous retrouver chaque semaine, y compris pendant les vacances scolaires. Chez nous, tout le monde joue ensemble, débutants comme confirmés, sans pression ni compétition : juste l'envie de s'amuser et de partager des moments de découverte.

L'adhésion est ouverte à tous et fixée à 25 € l'année. Si vous souhaitez nous rejoindre ou simplement en savoir plus, n'hésitez pas à contacter Marie-Pierre de Sousa au 06 77 39 87 89. Au plaisir de vous accueillir prochainement parmi nous !

> LES JARDINS FLEURIS

En 2025, nous avons organisé 2 sorties : une sur une journée en Dordogne au jardin de Cadiot, exposition Robert Doisneau à Carlux et château de Fènelon, une autre sur 3 jours dans le Lot et Garonne où nous avons découvert le jardin de Latour Marliac, Ville-neuve sur Lot, les villages de Pujols et Penne d'Agenais et le musée du pruneau.

Pour 2026, nous projetons un voyage de 3 jours : Vichy, Nevers, Apremont sur Allier, Charroux au mois de mai ainsi qu'une sortie sur la journée.

Nous avons participé à Octobre Rose en confectionnant des compositions florales et en les vendant au profit de la Ligue contre le cancer et, comme chaque année nous

avons offert des compositions florales pour le tournoi de Questions pour un Champion et pour la partie « Téléthron » du loto du foot.

Et depuis octobre nous avons repris nos ateliers floraux un jeudi après-midi par mois, sachez qu'ils sont ouverts à tous même aux débutants. Si vous aimez les fleurs, n'hésitez pas à nous contacter au 06 14 51 47 00.

> RANDO RÉVEIL



Rando à Branceilles

L'association Rando Réveil, affiliée à la FFRandonnée, poursuit son chemin entre Corrèze, Lot ou Dordogne pour des randos à la journée entre 15 et 20 kms, le pique-nique est tiré du sac. De beaux parcours en toute convivialité et sans compétition.

Présidente : Sylvie Okupy 06 56 74 41 77

> JECLAT



Depuis notre dernier article la nouvelle saison sportive a débuté et entame son deuxième trimestre.

En gymnastique volontaire nous offrons un panel d'activités qui permet d'accueillir une tranche d'âge extrêmement large de 4 à 95 ans.



Deux cours enfants permettent de développer l'habileté motrice et l'éveil musical.

Outre les cours habituels intensifs de cardio-training et renforcement musculaires destinés aux jeunes adultes, les cours seniors sont plus adaptés à ce public.

Enfin Stretching et Pilate deux disciplines aux objectifs différents mais ayant en commun la douceur d'exécution.

Une nouveauté cette année : l'ouverture d'un cours APA, Activité Physique Adaptée aux personnes souffrant de diverses pathologies.

Nous constatons cette saison l'augmentation de l'effectif masculin voisinant la dizaine de personnes.

Ces cours sont assurés par trois animatrices et un animateur, formés et détenteurs du certificat de qualification professionnelle chacun dans leurs spécialités.

L'effectif global de la section gymnastique avoisine les 180 licenciés.

La section judo quant à elle compte une quarantaine de licences. Le cours "compétiteurs" destiné aux enfants ayant au minimum 3 années de pratique a vu son effectif grossir par transfert d'enfants venant des cours des jeunes pratiquants.

La moyenne des pratiquants pour chacun des 3 cours animés par un brevet d'état et secondé par Théo Valade se situe entre 10 et 15.

Nous enregistrons un fort engouement des enfants y compris des "baby judo" pour les animations/combats. Ainsi sur l'animation départementale d'OBJAT du 15 novembre dernier sur 7 représentants du club nous comptons 4 places de premier(e).

Nous remercions Mr Maxime Valade Métallerie-rénovation pour le don remis à notre association.

Nous remercions la municipalité et leurs agents qui répondent présents à toutes nos demandes.

MEILLEURS VŒUX.



> TENNIS CLUB



Le Tennis Club de Cosnac : un club dynamique et accessible à tous !

Avec près de 40 ans d'existence et 54 licenciés sur la saison 2025, dont 35% de Cosnacais, le Tennis Club de Cosnac propose une pratique du tennis pour tous, sur ses terrains couverts et extérieurs.

Unique en Corrèze, notre club est homologué handisport, ce qui nous permet d'accueillir tous les passionnés de la petite balle jaune.

Un nouveau bureau, de nouveaux projets :

Le club tourne la page suite au départ de Monsieur Bouilhac de la présidence.

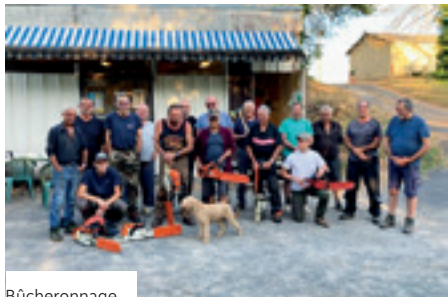
Depuis septembre 2025, une nouvelle équipe dirige le club. Dynamique et motivée, elle prépare déjà de belles initiatives pour la saison : tournois, stages, animations pour les jeunes, et bien d'autres surprises !

Rejoignez-nous !

Débutants ou confirmés, le Tennis Club de Cosnac vous attend.

N'hésitez pas à nous contacter pour découvrir nos activités ou venir essayer lors de nos portes ouvertes.

> SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE



Bûcheronnage

La société a tenu son assemblée générale le 4 juillet dernier. 44 sangliers ont été prélevés entre septembre 2024 et mars 2025. En revanche, en milieu de saison nos observations conduisaient à un sentiment de recul de la présence de chevreuils. Nous avons alors décidé de ne pas faire en totalité le plan préfectoral de prélèvement de cette espèce. A ce jour, il semble que la densité se soit reconstituée mais nous appliquons pour la saison 2025/2026 un plan de chasse réduit.

En 2024/2025 la société comptait 52 membres dont 65% résidents ou propriétaires de terrains, la saison 2025/2026 s'an-

nonce à hauteur de 58 sociétaires dont de jeunes nouveaux chasseurs habitant Cosnac et/ou de famille de propriétaires locaux. Mesurant l'ampleur des dégâts suite au violent orage du 25 juin sur les installations, routes et chemins publics ; cette assemblée a impulsé une mobilisation, associant le club des randonneurs et celui de VTT ainsi que le Comité des Fêtes pour aider au dégagement des chemins et accès publics. Une vingtaine de volontaires équipés de haches et tronçonneuses a participé dans une ambiance dévouée et solidaire à une journée de « bûcheronnage » le 12 juillet ; deux préposés au réconfort ont assuré livraison du casse-croûte et boissons.

Le 27 juillet, 180 convives ont pu apprécier les grillades des chasseurs servies sous les chapiteaux de la commune installés au boulo-drome. Gros investissement pour l'équipe de chasseurs bénévoles mais grande satisfaction devant le niveau de réussite et l'ambiance.

2026 A vos agendas ! (Inscriptions auprès des animateurs de la société.)



Repas de chasse

• **Samedi 18 avril 19h**, le traditionnel sanglier farcie et cuit au four à pain sera servi à la salle polyvalente ;

• **Dimanche 26 juillet 12h**, grillades des chasseurs, repas champêtres sur le boulo-drome.

La société communale reste à disposition de tous, souhaite à tous de bonnes fêtes et ses meilleurs vœux pour 2026.

> AMICALE DU GROUPE SCOLAIRE - AGSC

Lors de l'assemblée générale du 30 Septembre, le bureau en place depuis janvier a été reconduit. Il se compose de :

- Céline Poujade, présidente
- Julie Fregeat, Trésorière
- Laetitia Soularue Rambaud, Secrétaire
- Sacha Belle, Secrétaire adjointe

Cette année, nous comptons 105 adhérents, dont 17 bénévoles.

Un grand merci à ces membres pour leur confiance et leur engagement.

Nos actions et rendez-vous :

• **Dimanche 21 septembre** : Fête des petits cosnacois (1^{re} édition).

Malgré la pluie, la cour de l'école élémentaire a accueilli familles et enfants pour un moment convivial. Merci à tous ceux qui ont bravé le mauvais temps, ainsi qu'à Monsieur le Maire et aux services techniques pour leur soutien.

• **Dimanche 5 Octobre** : Participation à la marche Octobre Rose organisée par l'espace municipal de vie sociale.

• **Novembre** : Vente des chocolats de Noël (partenariat avec Initiatives) et des boules de Noël personnalisées avec Les petits tricots de Lilly (Donzenac).

• **Dimanche 14 décembre** : Stand au marché de Noël (boissons chaudes : vin chaud, chocolat chaud, café et thé) et bocaux « SOS Cookies ».

• **Vendredi 19 décembre** : Goûter de Noël dans les écoles avec chocolats offerts par l'AGSC.

• **Vendredi 30 Janvier 2026** : Vente de crêpes pour la chandeleur à la sortie de l'école à 16h30.

• **Dimanche 1^{er} Mars 2026** : Loto des Petits Cosnacois à la salle polyvalente. Un mo-

ment convivial pour petits et grands. Venez nombreux !

Pour l'occasion, nous recherchons des lots pour rendre cette journée exceptionnelle. N'hésitez pas à nous contacter par mail agscosnac@gmail.com

• **Avril** : vente de gâteaux pour Pâques

• **Juin** : Boom de fin d'année. Date à définir

Merci pour votre soutien et votre participation aux différents événements. Ensemble, faisons vivre nos écoles et nos enfants !



Fête des petits Cosnacois

> VÉLO CLUB DE COSNAC



BILAN 2025 DU VCC

Cette année encore le Vélo Club Cosnac s'est illustré avec énormément de participations avec plus de 50 courses sur route UFOLEP ou sur des cyclos en Corrèze et les départements limitrophes 24, 87, 46 et quelques-unes ailleurs en France. Le VC COSNAC a participé aux courses routes départementales et régionales. Mickael BENEZY Champion Régional et fer de lance des coureurs du VCC. Beaucoup de podiums de 1er place et autres ont récompensé les compétiteurs du VCC. Bernard SOULIE et Jean-Paul GIUSTI ont été classés Champion de France VTT par équipe dans leur catégorie. Nous ne pouvons pas citer tout

le monde mais les couleurs de Vélo Club de Cosnac ont été portées, une fois de plus, à l'honneur tout au long de l'année. Sur le classement des clubs, le VCC fait mieux que l'année passée en se hissant à la 4ème place régionale. C'est aussi une forte participation aux événements caritatifs comme la « Chris Espoir » pour la lutte contre le cancer et bien sur le « Téléthon ». Le VC COSNAC marque un état d'esprit ouvert à TOUS par un mélange de compétiteurs et simples adhérents amoureux du cyclisme.

Pour 2026 de nombreuses courses, challenges et organisations. Le VCC s'est doté des affiliations UFOLEP et FFC.

Une randonnée vélo route spécialement dédiée à Alain CESSAT illustre cycliste de haut niveau et COSNACOIS dans l'âme, sera coorganisée en son hommage.

Le VC COSNAC un club CONNU et RECONNU
Nos tenues sont badgées face et dos du nom de notre commune « COSNAC »

JOYEUSE ANNEE 2026

Pour rappel : Tous les samedis après-midi le V.C COSNAC organise une sortie vélo de route en partant du carrefour Rhin et Danube Malemort ou de l'église de Cosnac.

Tous ceux qui le souhaitent, peuvent y participer avec ou sans licence.

Contact : 06 88 35 49 94



> COSNAC PÉTANQUE

Le club de Cosnac Pétanque est toujours aussi dynamique.

Avec un effectif de 82 licenciés dont 16 féminines et 7 jeunes pour la saison 2025-2026, la représentation est assurée lors des différents concours UFOLEP dans le département.

Pour cette saison, les dates des concours organisés par le club sont :

- **Samedi 6 septembre 2025** : concours de fêtes de Cosnac.
- **Samedi 20 septembre 2025** : concours UFOLEP au boulodrome de Cosnac.

- **Dimanche 12 octobre 2025** : première journée de Challenge de la Corrèze 2026.

- **Vendredi 28 novembre 2025** : concours UFOLEP au boulodrome de Brive.

- **Samedi 18 avril 2026** : concours UFOLEP "Challenge Julien Tarif" au boulodrome de Cosnac.

- **Samedi 16 mai 2026** : concours UFOLEP au boulodrome de Cosnac (Doublette mixte).

Diverses animations sont également prévues tout au long de l'année :

- **Un déjeuner "Farcidures"** réunissant les anciens du club a eu lieu en novembre 2025,



- **Une journée conviviale du club** à la salle polyvalente de Cosnac aura lieu en mai 2026.

- **Assemblée générale** en juin 2026 qui clôturera l'année.

➤ ASSOCIATION CYCLISTE COSNAC VTT

Suite à la tempête du 25/6/2025, certains de nos bénévoles s'affèrent depuis plusieurs semaines afin de remettre en état les chemins sur la commune mais également sur le circuit du MASSI, durement touché.

Nous allons organiser, cette année encore, une manche du challenge MASSI, le dimanche 26 avril 2026, sur nos terres cosnacaises.



Le 19/10/25, nous avons organisé notre journée cohésion afin d'accueillir les nouveaux adhérents et fédérer une unité au sein du club.

Depuis la rentrée, nous avons ouvert une section aux petits vététistes, dès 6 ans. Leur entraînement se déroule tous les samedis matin.

VOUS ÊTES COMMERÇANT OU ARTISAN RÉSIDENT À COSNAC

Vous exercez votre activité sur Cosnac ou sur les territoires de la de l'AGGLO, communiquez vos coordonnées au secrétariat de la mairie ou à Colette Coste, adjointe au Maire, chargée de la communication, elles paraîtront dans notre prochain bulletin.

Céline Gaillet
Ambassadrice Beauté & Bien-Être Younique

celine.beaute.et.bienetre

celinebeauteetbienetre@gmail.com
https://konigo.me/celinegaillet_yjph7f

"Révèle ton éclat, inspire ton entourage et brille sans filtre"
— Céline

+ Maquillage & soins personnalisés
+ Lives, tutos & conseils beauté
+ Cadeaux VIP avec Younique

Obtenez nos produits de routine beauté sur une livraison en ligne

L'ATELIER SIMLY
CRÉATION • RENOVATION • AÉROSOMMAGE

1. Des créations uniques et sur mesure !
2. Une nouvelle vie pour vos meubles préférés !
3. Faites peau neuve avec l'aérosommage !

ARTISAN CORRÉZIEN
LABELISÉ ORIGINE CORRÈZE

www.atelier-simly.fr 07 96 00 86 82 atelier@atelier-simly.com

AUTO-ÉCOLE LA MALEMORTOISE
ANCIENNEMENT VINCENT AUTO-MOTO

NEW

Avec Cathy ... C'est PERMIS

1 Avenue marcel Jouhandeau 19360 Malemort
Tél 06 98 99 54 72

Coif & Bien Être
Coiffure - Esthétique - Soins du Corps

09 73 54 14 78
140 Av. de Chalup - 19360 COSNAC

SIRTOM INFOS

LA NOUVELLE APPLI POUR UNE GESTION DE VOS DÉCHETS PLUS SIMPLE QUE JAMAIS !



Disponible **gratuitement sur smartphone** et **consultable sur le site www.sirtom-region-brive.net**, elle vous accompagne au quotidien et vous informe en temps réel. Cet outil évolutif, grâce à d'autres fonctionnalités prochainement disponibles comme la consultation des levées, a été pensé pour vous aider à trier mieux et réduire vos déchets.



CALENDRIER INTELLIGENT

Ne ratez plus jamais le passage du camion !

L'application vous indique le prochain ramassage de vos bacs et vous propose un calendrier personnalisé des collectes, tenant compte des jours fériés, et s'adapte selon les incidents ou changements ponctuels.



INFOS EN TEMPS RÉEL

Recevez des notifications personnalisées

Vous serez informé immédiatement sur votre smartphone des rappels et actualités qui vous concernent comme un report de collecte, une fermeture exceptionnelle de déchèteries ou des consignes spéciales.



CARTE INTERACTIVE

Une cartographie dynamique

vous permet de visualiser en un coup d'oeil tous les services de proximité : colonnes de tri, composteurs, déchèteries.



DEMANDES EN LIGNE

Remplissez les formulaires

pour gérer vos bacs, acquérir un composteur, demander un badge, déclarer un changement de situation ou un incident de collecte.



OÙ JETER, OÙ DONNER ?

Besoin de savoir quoi faire d'un déchet ?

Grâce à la géolocalisation, l'appli vous guide vers le bon point de collecte et vous rappelle les consignes de tri pour chaque type de déchet.



20% DE RÉDUCTION POUR VOS DÉPÔTS EN COLONNE

Le SIRTOM de la région de Brive encourage l'apport volontaire des ordures ménagères dans les colonnes.

Chaque dépôt réalisé via votre badge nominatif bénéficie automatiquement d'une réduction de 20% sur le prix au litre en vigueur. Concrètement, 4 dépôts de 50L en colonnes (soit 200L) coûtent 4,69€, contre 5,28€ pour la collecte d'un bac de 180L. Une économie immédiate et visible sur votre facture, calculée en fonction de vos apports de l'année précédente.



Pour obtenir gratuitement votre badge, il suffit d'en faire la demande en ligne (www.sirtom-region-brive.net), par mail (sirtom@sirtom-brive.fr), par téléphone (0800 204 054) ou sur place à l'accueil du SIRTOM.



UN GUICHET UNIQUE DANS VOTRE POCHE

Tous les services liés à vos déchets dans une seule appli, pensée pour être simple, pratique et adaptée à vos besoins.



0 800 204 054

Service & appel gratuits

> DÉPART À LA RETRAITE

Après avoir passé 33 ans dans la fonction publique,

CLAUDINE

a terminé sa carrière directrice du Centre de Loisirs.

Nous lui souhaitons une excellente retraite.



> AGENDA DES PROCHAINES MANIFESTATIONS

- | | |
|---|--|
| > 21 février : Théâtre organisé par le Comité des Fêtes | > 1^{er} mai : Traditionnel casse croûte gratuit organisé par le Comité des Fêtes |
| > 1^{er} Mars : Loto des Petits Cosnacais à la salle polyvalente organisé par l'AGSC | > 16 mai : concours UFOLEP au boulodrome de Cosnac (Doublette mixte) |
| > 18 avril : Le traditionnel sanglier farcie et cuit au four à pain sera servi à la salle polyvalente à 19 h | > 27 juin : Marché des Producteurs de Pays et feu de la Saint-Jean |
| > 18 avril : concours UFOLEP "Challenge Julien Tarif" au boulodrome de Cosnac | > 26 juillet : 12h, grillades des chasseurs, repas champêtres sur le boulodrome |
| > 26 avril : Manche du challenge MASSI organisée par le club de VTT de Cosnac | > 5 et 6 septembre : Fête annuelle Feu d'artifice et vide grenier |

> ÉTAT CIVIL

ILS NOUS ONT QUITTÉS

21/05/2025 : **Liliane CHAMBON** née GRANDOU
 06/06/2025 : **Irénée GIUSTI**
 29/06/2025 : **Huguette PROMIS** née ARNAC
 26/07/2025 : **Yvonne MONTEIL**
 26/07/2025 : **Jean-Luc NABOULET**
 05/08/2025 : **René BUCQUET**
 06/08/2025 : **Jeanne BOULE** née LAVAL
 07/08/2025 : **Marie FOURTET** née MONS
 10/08/2025 : **Régine PERDUCAT** née ALLARD
 13/08/2025 : **Huguette NIBODEAU** née BOYER
 15/08/2025 : **Alice VERNEY** née LATREILLE DE LAVARDE
 17/08/2025 : **Olga FOURET** née BOUZOU
 25/08/2025 : **Roger LAVENT**
 28/08/2025 : **Lucien REBIERRE**
 29/08/2025 : **Elise CHANCEL** née CAUPEIL
 06/09/2025 : **Josiane LAMARGOT** née CHAMBRE
 07/09/2025 : **Yvonne DEVAUX** née HIVER
 16/09/2025 : **Bernard LABAYE**
 19/09/2025 : **Yvette CLAUZADE**
 26/09/2025 : **Daniel BONTEMPS**
 04/10/2025 : **Hervé JUGIE**
 09/10/2025 : **Guy DARNAJOUX**
 16/10/2025 : **Gabrielle DALIER** née FOUSSAT
 27/10/2025 : **Marguerite BRAUER** née BOUZON

ILS S'AIMENT

12/07/2025 : **Flavie BACHELET** et **Alexandre LAMY**
 23/08/2025 : **Caroline CEUGNIET** et **Stéphane CLUZAN**
 06/09/2025 : **Janyce GUAGLIATA** et **Maxime DANDALEIX**
 04/10/2025 : **Coline LEJEUNE** et **Nicolas TERRANOVA**

ILS SONT ARRIVÉS

28/05/2025 : **Marcel** de Léa HIBLE et Quentin SOULIE
 28/05/2025 : **Mahir** de Secil SEVENCAN et Onur BASOGLU
 16/07/2025 : **Ambroise** de Aude BOURSIN et Quentin LEVY
 23/07/2025 : **Léon** de Estelle LEBRU et Cédric GONCALVES
 31/07/2025 : **Matis** de Charlène MONTHEIL et Nicolas VERDIER
 05/12/2025 : **Joanès** de Pauline SAGE et Christophe BLAVIGNAC

02/11/2025 : **Jean LATOUR**
 19/11/2025 : **Patrice VASSEUR**
 28/11/2025 : **Christiane PENTECÔTE** née MORELLE
 06/12/2025 : **Robert SIMÉON**
 06/12/2025 : **Gérard MAURY**
 14/12/2025 : **Françoise PRÉVOT** née LECLERC